

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Informations déclarant

Nom Prénom MARIANI AMBRE
Adresse email amariani@mecadaq.com

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale MECADAQ CHANTELOUP
Siren 739804052
Code NAF 25.62B - Mécanique industrielle
Adresse ZI HAUTES GARENNES 2 RUE JOSEPH CUGNOT
78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont
calculés 2024
Date de fin de la période de référence 31/12/2024
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul
des indicateurs 65

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 23.9
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 0

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	2
Résultat final en nombre équivalent de salariés	0.3
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus à l'indicateur	35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	1
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	1
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	0

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	35
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	35
Mesures de correction prévues	Mesures non envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication	19/02/2025
Site Internet de publication	https://mecadaq.com/

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

À définir

Objectif Indicateur retour de congé maternité

À définir

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

À définir

Date de publication des objectifs

À définir

Date de publication des mesures de correction

À définir

**Modalités de communication des mesures de
correction auprès des salariés**

À définir